



Avis public

Avis public est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stanstead que :

Le règlement portant le numéro 413-2018 intitulé " Règlement 413-2018 constituant un Comité consultatif en environnement " a été adopté par le conseil municipal à la séance régulière du 7 mai 2018.

Toute personne intéressée peut examiner et obtenir une copie de ce règlement en s'adressant à la secrétaire-trésorière par intérim, Mme Caroline Rioux, à la Mairie de Canton de Stanstead, située au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead (Québec), J1X 3W4.

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Stanstead, ce 10 mai 2018.

Mme Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Public notice

Public notice is hereby given by the undersigned, Secretary-treasurer of the Municipality of Stanstead Township that:

The By-law number 413-2018 entitled *By-law no. 413-2018 concerning the Environmental Advisory Committee* " was adopted by the Council at the regular session of May 7th 2018.

Any person interested may examine and obtain a copy of the aforesaid by-law at the office of the Acting Secretary-treasurer, Mme Caroline Rioux, at the Town Hall located at 778, Sheldon road, Stanstead Township (Quebec) J1X 3W4.

The present by-law is in force, in accordance with the law.

Given in Stanstead Township, this May 10th, 2018.

Mme Caroline Rioux
Acting Director General and Secretary-treasurer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, résidente à Magog, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 10 mai 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 10^e jour du mois de mai de l'an deux mil dix-huit.

Mme Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim